

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RAPPEL LE 6 MARS À 7 HEURES**

Invitation aux médias : huis clos budgétaire 2023-2024

Québec, le 2 mars 2023. – Les représentants des médias sont invités à participer au huis clos budgétaire qui se tiendra le 21 mars prochain. Une conférence de presse du ministre des Finances, M. Eric Girard, de la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, M^{me} Sonia LeBel, et du ministre responsable des Infrastructures, M. Jonatan Julien, est prévue. Elle sera suivie des points de presse des oppositions.

Date :	Le mardi 21 mars 2023
Endroit :	Québec (le lieu exact vous sera précisé après votre inscription)
Horaire :	9 h (accueil des médias) 10 h (lecture des documents et possibilité de poser des questions à des spécialistes) 12 h 15 (conférence de presse) Vers 16 h (levée du huis clos)

Consignes pour participer à l'évènement

Veuillez noter que seuls les médias d'information grand public seront admis. De plus, afin d'assurer un évènement sécuritaire pour tous, les participants devront demeurer dans la salle qui leur sera assignée jusqu'à la levée du huis clos et aucun déplacement d'une salle à l'autre ne sera autorisé. Les journalistes doivent s'inscrire en remplissant le formulaire disponible sur le site Web du ministère des Finances, à l'adresse suivante : <http://inscription.huisclos.finances.gouv.qc.ca/hc/f?p=162:101::JDA2104:::>

Le formulaire rempli est attendu **au plus tard le vendredi 10 mars, à 16 h**. Les renseignements suivants sont requis :

- le nom du média;
- le nom, la fonction et l'adresse courriel de chacune des personnes présentes;
- le nom d'une personne responsable du média, son numéro de téléphone ainsi que son adresse courriel.

Veuillez noter que chaque groupe médiatique est responsable de l'inscription des experts-conseils et des invités qui les accompagneront. Un maximum de trois organisations et de deux représentants par organisation est permis pour chacun des groupes médiatiques.

Interruption des télécommunications

Pour que l'information ne soit pas diffusée prématurément, les télécommunications sur place seront interrompues à partir de 22 h le 20 mars. Les téléphones cellulaires, tablettes électroniques, montres intelligentes, capteurs USB sans fil et autres appareils pouvant capter un réseau sans fil devront être laissés en consigne à votre arrivée. Une équipe de la Sûreté du Québec procédera aux vérifications d'usage.

Avis COVID-19 : Le port du masque lors de cet évènement est à la discrétion des participantes et participants. Il est notamment recommandé en présence de personnes vulnérables, comme les personnes âgées, les personnes immunodéprimées et celles qui ont des maladies chroniques. Les personnes qui ont de la toux, un mal de gorge ou de la congestion nasale sont invitées à porter le masque. Enfin, toute personne qui a de la fièvre devrait rester à la maison. Plus de détails concernant les gestes pour limiter la transmission des maladies respiratoires infectieuses sont disponibles sur [Québec.ca](http://Quebec.ca).

Si vous avez une question ou souhaitez davantage d'information, vous pouvez écrire à l'adresse huisclos@finances.gouv.qc.ca.